



Paris, le 12 juin 2024

Monsieur le directeur général de l'IGN

Objet : Reconnaissance des métiers de chef de division et vérificateur écologue forestier

Monsieur le directeur général,

L'IGN avec la sphère forestière opérationnelle doit relever le défi du recrutement, au fil du temps, des postes de chef de division et de vérificateur écologue forestier.

Le chef de division n'est pas un producteur comme peut l'être son homologue Majécien, il a cette spécificité d'être à 100 % dans l'encadrement.

Le vérificateur écologue est un spécialiste écologique avant tout, mais pas que.

Ces deux postes ont pour mission principale de garantir la fiabilité et un haut niveau de qualité des données.

Dans un passé devenu lointain, les agents qui prenaient ce poste avait un intérêt rémunérateur d'un passage de C en B.

Ce n'est plus le cas actuellement.

Il existe à ce jour des NBI qui sont affectées à certains et pas à d'autres.

L'UNSA souhaite qu'une vraie réflexion soit engagée sur le recrutement de ces deux métiers afin de les voir bien plus attractifs pour les agents de terrain.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, et dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pour l'UNSA, le responsable et coordinateur à l'IGN.

Guy-Alain EYCHENNE